

La Résidence Remy François est habilitée partiellement à l'aide sociale à l'hébergement pour 20 places, la réactualisation de ces tarifs hébergement est fixée par arrêté du Président du Conseil Départemental.

Pour les autres places, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles).

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) <i>applicables aux nouveaux entrants</i>	
Tarifs Prix de Journée - Résidents +60 ans	
Chambre individuelle	92,40 €
Chambre double	81,00 €
Tarifs bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement / Prix de Journée	
Résidents 60 ans et plus	72,54 €
Résidents - 60 ans	90,50 €
Forfait Hospitalier <i>déduit en cas d'absence et sous conditions</i>	20,00 €
Dépôt de garantie <i>versé à l'admission</i>	2 812 €
Dépôt de garantié Clé de la chambre	50,00 €

Tarifs des prestations complémentaires optionnelles - TVA en vigueur	
Communication téléphonique <i>l'impulsion</i>	0,17 €
Caution médaillon ou montre <i>système d'appel malade (sur indication médicale)</i>	100,00 €

Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur	
Coiffeur - Pédicure :	Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement Les tarifs sont affichés dans l'établissement.
Restauration Tiers : <i>(invité, personne extérieure à l'établissement)</i>	Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration
Adhésion Cultur'art	10,00 €
<i>versée en une seule et unique fois soit lors de l'admission soit ultérieurement</i>	

TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 12/01/2024 <i>Applicables à toutes personnes accueillies hors convention d'aide sociale et (*) aux personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiaires de l'aide sociale</i>	
GIR 1 - 2	21,39 € / jour
GIR 3 - 4	13,57 € / jour
GIR 5 - 6	5,76 € / jour